

Campagne électorale

OPÉRATION DE CHARME DES CANDIDATS ENVERS LES CITOYENS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6997 - SAMEDI 22 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Selon l'avocat Me Boudjema Ghechir :

«Le dossier de Khalida Toumi est vide»

Page 4

CESSEZ-LE-FEU ISRAELO-PALESTINIEN

VICTOIRE DE LA «MOUQAWAMA»



C'est la liesse dans les territoires palestiniens occupés. Le cessez-le-feu conclu entre Israël et la résistance palestinienne consacre la défaite militaire d'une armée coloniale sioniste, incapable, en dépit de sa puissance de feu, à anéantir la riposte lancée par les factions palestiniennes en 11 jours d'agressions.

Page 10

POUR UNE DURÉE D'UN MOIS

Le confinement partiel reconduit

Page 2

AGRESSION D'ENSEIGNANTES À BORDJ BADJI-MOKHTAR

NEUF SUSPECTS ARRÊTÉS

Page 3

MATCH RETOUR ES TUNIS-CR BELOUIZDAD DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le Chabab cool et concentré

Page 24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

POUR UNE DURÉE D'UN MOIS

Le confinement partiel reconduit dans 19 wilayas

Le gouvernement a décidé encore une fois de prolonger le confinement partiel à domicile dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Dix-neuf wilayas sont concernées par cette mesure pour une durée d'un mois.

Le Premier ministre, en application des instructions du président de la république et après consultation du Comité scientifique et de l'autorité sanitaire, a décidé de reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention. La mesure de confinement partiel à domicile est donc prorogée pour dix-neuf wilayas.

Et cette fois-ci, le gouvernement prévoit cette mesure pour une durée d'un mois. La mesure de confinement partiel à domicile de minuit jusqu'au lendemain à quatre heures du matin est applicable à partir d'aujourd'hui, dans les dix-neuf wilayas. Il s'agit de Adrar, Laghouat, Batna, Bejaia, Blida, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Constantine, M'Sila, Ouargla, Oran, Boumerdes, El Oued, Tipaza et Touggourt. Les trente-neuf autres wilayas ne sont pas concernées par cette mesure.

Dans le communiqué des services du Premier ministère, l'on affirme que «dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures visent, au regard de l'évolution de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention».

Les walis disposent toujours de marge de manœuvre s'agissant de l'instauration, de la modification ou de la modulation des horaires, de la mesure de confinement.



Cela, précise-t-on, après l'accord des autorités compétentes. La vigilance et la prévention demeurent toujours les maitres mots de la lutte contre la propagation du coronavirus. Il est vrai que la situation sanitaire se tend à se stabiliser, comme l'affirment les autorités sanitaires et les spécialistes, mais les autorités optent pour la prudence. En effet, après la hantise d'une troisième vague de contamination, les pouvoirs publics adoptent les mesures en fonction de la situation épidémiologique, laquelle se stabilise avec une moyenne de contamination de 200 cas/jour.

C'est le cas d'ailleurs avec la décision d'ouvrir progressivement les frontières du pays.

Selon le Pr Rachid Belhadj, président du Syndicat des professeurs et chercheurs universitaires, c'est la stabilisation de la situation sanitaire qui a encouragé les autorités à décider de l'ouverture des frontières aériennes du pays.

Dans sa déclaration, hier à la radio locale de Sétif, il a affirmé que la décision d'ouvrir progressivement les frontières est normale et elle est dictée par les données et statistiques des ministères de la Santé et de l'Intérieur. Pour ce qui est du maintien des frontières terrestres fermées, il estime que cette mesure est décidée pour mieux contrôler la situation et limiter le flux de personne entrant dans le pays. *

«Il a été décidé de maintenir les frontières terrestres fermées pour empêcher l'entrée d'un grand nombre de personnes venus d'autres pays via nos frontières terrestres», a-t-il précisé, affirmant qu'un rebond des contaminations peut mener au retour de fermeture des frontières. Appelant les ressortissants algériens au respect du protocole sanitaire, il a estimé que «si tous se passe bien et qu'un rebond des contaminations n'est pas enregistré, d'autres aéroports rouvriront».

111 NOUVEAUX CAS DES VARIANTS BRITANNIQUE ET INDIEN CONFIRMÉS

Notons que l'Institut Pasteur d'Algérie a fait état de l'enregistrement de 111 cas des variants britannique (96) et indien (15), les deux dernières semaines. 96 nouveaux cas du variant britannique du SARS-COV-2 ont été confirmés durant les deux dernières semaines, alors que le nombre de cas indiens s'élève à 15 en une semaine, ce qui représente un total de cent onze (111) nouveaux cas confirmés en Algérie, a annoncé vendredi l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans un communiqué. «Dans le cadre des activités de séquençage relatives à la surveillance des variants du virus SARS-CoV-2, menées par l'Institut Pasteur d'Algérie sur les prélèvements reçus des différentes wilayas du pays, nous faisons état dans ce qui suit des nouveaux cas de variant britannique (B.1.1.7) et de variant indien (B.1.617), détectés durant les deux dernières semaines», précise la même source.

Durant la période s'étalant du 4 au 12 mai 2021 et concernant les 57 cas du variant britannique, l'IPA a détaillé qu'il s'agit de 34 cas dans la wilaya d'Alger, cinq (5) à Médéa, quatre (4) à M'sila, deux respectivement (2) à Constantine et Ouargla, trois (3) à Blida et un respectivement à Bejaia, et Bouira, El Oued, Ghardaia, Souk Ahras, Tissemsilt et Touggourt.

Durant la même période, 15 cas du variant indien ont été enregistrés à Ouargla (14) et Tizi-Ouzou (1).

Pour ce qui est de la période s'étalant du 13 au 20 mai, 39 cas du variant britannique ont été enregistrés à travers les wilayas suivantes: Alger (5 cas), Oran (15), Bouira (9), Béchar (9) et Bejaia (1).

Dans son communiqué, l'IPA a encore invité les citoyens «à observer de la manière la plus stricte, les règles de base énoncées dans le protocole sanitaire (port du masque de protection, distanciation physique, lavage fréquent des mains) qui représentent dans ces circonstances, la seule garantie pour freiner la propagation de ce virus et éviter plus de contaminations».

Lilia Aït Akli

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

L'Algérie préside une réunion consacrée à l'accès aux vaccins en Afrique

LE CONSEIL de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) tiendra samedi une session ministérielle, présidée par l'Algérie, qui sera consacrée à la problématique de l'accès du continent africain aux vaccins anti-Covid-19.

La réunion qui sera présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, devrait faire le point sur la situation de la pandémie au niveau du continent africain.

Plusieurs problématiques seront évoquées lors de la session ministérielle dont la mauvaise répartition des vaccins à travers le monde. Jusqu'au début mai, plus de 1,1 milliard de doses de vaccin anti-Covid ont été administrées, dont plus de 80% dans les pays à revenu élevé ou intermédiaire supérieur, alors que les pays à revenu faible n'ont en reçu que 0,2%, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Il s'agira aussi d'examiner les possibles répercussions de la pandémie sur des domaines autres que celui de la santé publique, dont l'économie, notamment. La prolongation de la pandémie risque, par exemple, d'avoir un sérieux impact sur la mise en œuvre la Zone continentale de libre-échange.

L'effet de la pandémie sur l'application d'autres programmes de l'UA, notamment celui baptisé «Faire taire les armes «est également au centre des préoccupations des leaders de l'organisation africaine. Ces derniers estiment, à ce propos, qu'il est impératif de considérer les vaccins anti-Covid-19 comme des biens publics mondiaux sanitaires, comme le prévoit la résolution 2565 de l'ONU adoptée en 2021.

Les participants à la réunion du CPS évoqueront, en outre, les mesures prises jusqu'ici par l'UA pour faire face à la pandémie. Il s'agit, entre autres, de la mise en place du Fonds spécial de lutte contre la Covid-19, de la Plateforme africaine d'approvisionnement en médicaments ou encore des actions de partenariat visant à accélérer le dépistage des populations.

L'UA a entrepris des démarches afin de faciliter l'acquisition de vaccins au profit des pays membres en mettant en place une équipe chargée d'entreprendre des démarches pour l'acquisition des vaccins (L'AVATT). D'autre part, les animateurs de la réunion comptent saisir cette opportunité pour avertir sur les conséquences dévastatrices de la monopolisation des vaccins, encourager les partenaires, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les institutions financières et le secteur privé à soutenir les mécanismes COVAX et AVATT, des mécanismes destinés à faciliter l'accès aux vaccins, respectivement, dans le monde et en Afrique.

L'ALGÉRIE PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID

Favoriser le renforcement des capacités africaines de production de vaccins, encourager les pays ayant une surproduction de vaccins à faire des dons à travers les mécanismes COVAX et AVATT, accélérer de la mise en place de l'Agence africaine du Médicament (AMA) qui permettrait de négocier l'achat groupé de vaccins figurent parmi les questions devant être traitées au cours de la session ministérielle.

L'Algérie est pleinement impliquée dans la lutte contre la Covid-19 sur le plan africain. Elle a contribué à hauteur de deux millions de dollars au Fonds africain de réponse à la Covid-19. Elle a entrepris plusieurs actions de solidarité, au niveau bilatéral, en direction des pays africains, notamment dans son voisinage immédiat pour les aider à faire face à la propagation de cette pandémie.

L'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, décédé récemment suite à sa contamination par le coronavirus, était l'un des cinq envoyés spéciaux de l'UA chargés de la mobilisation des financements au profit des efforts de l'Afrique pour contenir la pandémie et réduire ses effets.

L'Algérie soutient actuellement les efforts de l'Afrique pour garantir un accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 et plaide pour une grande solidarité internationale dans ce cadre, y compris sous forme d'un transfert technologique qui permettrait la production des vaccins localement.

M. D.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'OPÉRATION DE CHARME DES CANDIDATS

Les candidats aux législatives du 12 juin ont commencé à battre campagne jeudi passé en investissant les différentes circonscriptions électorales. Ainsi, plusieurs meetings populaires et rencontres de proximité ont été organisés par les 28 partis politiques en lice avec 646 listes de candidatures en plus des 836 listes indépendantes.



Face à la concurrence qui s'avère, d'ores et déjà, «rude» entre les candidats, les listes indépendantes s'empressent à former des coalitions afin de pouvoir s'imposer lors de la course électorale, à l'image de «la coalition des listes indépendantes des acteurs de l'agriculture et de la campagne», créée le jour du coup d'envoi de la campagne à Alger.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) d'Abderrazak Makri a entamé la promotion de son programme intitulé «Le rêve algérien» depuis les wilayas d'Ouargla et de Touggourt. La caravane du MSP a prévu de sillonner le Grand Sud en mettant le cap, ce vendredi 21 mai, sur El-M'ghair, promue récemment wilaya à part entière.

Le Mouvement Elbinaa d'Abdelkader Bengrina a, pour sa part, opté pour les mêmes méthodes de la propagande politique en tenant plusieurs meetings populaires rythmés par de courtes haltes sur le chemin conduisant les prétendants du Mouvement à la porte du désert algérien. Le Mouvement ElBinaa a ainsi choisi la ville de Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra, afin de lancer sa campagne électorale, pour ensuite se diriger vers Batna, auparavant fief de l'ancien parti unique le Front de libération nationale. Ce dernier, réputé par des coups de starter annoncés en grande pompe, a, quant à lui, marqué jeudi un début de campagne quelque peu timide dans la capitale. Selon son secrétaire général, Abou El-Fadhl Baadji, le prochain rendez-vous électoral constitue un «tournant décisif».

Il a affiché son enthousiasme à concourir dans cette course avec l'objectif de «s'imposer à la prochaine législature».

Baadji, dont le dossier de candidature a été rejeté, a tenté de faire la promotion de la composante de ses listes de candidatures se targuant de son appartenance à un parti «novembriste démocratique et historique». Il a promis, dans la foulée, que ses candidats veilleront à mener à bien ces législatives.

Pour Jil Jadid, son président Soufiane Djilali a voulu «sortir de l'ornière des rencontres pompeuses» en effectuant de simples virées dans les différents quartiers de Zéralda. Pas loin du siège national de sa formation politique et accompagné des candidats et militants du parti, Djilali Soufiane est allé, jeudi, à la rencontre des différentes franges de la société pour continuer à parcourir vendredi l'ouest d'Alger, en faisant le tour de Chéraga et de Bouchaoui. Munis de leurs affiches et avec une langue accessible, les candidats de Jil Djadid de la circonscription électorale d'Alger, avec à leur tête le journaliste Younès Sabeur Chérif, se sont rapprochés de la population algéroise pour présenter le programme du parti. Des sorties similaires ont été également programmées dans les différentes circonscriptions électorales.

LE FJD MET LE CAP SUR … ZIGHOUD-YOUCEF

Le Front de la justice et du développement (FJD) d'Abdellah Djaballah, lui aussi, a commencé la course électorale en misant sur le travail de proximité.

La direction du parti à Alger a choisi la place de la Liberté de la presse, à Hassiba-Ben Bouali, pour donner le coup d'envoi de la campagne en traversant les rues et boulevards d'Alger-Centre jusqu'à l'Hémicycle Zighoud-Youcef.

Par ailleurs, les listes indépendantes, présentes en force à ces échéances, tentent de pallier le manque de structuration et d'expérience politique en adhérant à des coalitions en fonction de l'appartenance sectorielle ou autre. C'est le cas de l'alliance dite «La coalition des listes indépendantes des acteurs de l'agriculture et de la campagne», créée jeudi lors du coup d'envoi de la campagne électorale à Alger. Selon le coordinateur de la coalition, Mohamed Yazid Hanebli, l'initiative portant le slogan «Notre nourriture est notre sécurité et souveraineté» vise à renforcer la participation des candidats issus du domaine agricole et rural dans toutes les wilayas aux élections législatives du 12 juin, avec en point de mire la rafle du maximum de sièges dans la prochaine Assemblée nationale pour défendre les intérêts de l'agriculture et des agriculteurs.

Aziza Mehdid

14 listes partisanes et 3 indépendantes en course à Béjaïa

DIX-SEPT listes de candidatures sont désormais en lice pour les prochaines élections législatives du 12 juin prochain. Ces listes ont été validées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la wilaya de Béjaïa, présidée par Achour Hachemaoui. On compte trois listes indépendantes et 14 listes partisanes sur les 20 listes initialement déposées. Les trois listes invalidées sont celles des trois partis politiques El-Karama, TAJ et le MEN, selon la déclaration de M. Hachemaoui.

Les deux partis politiques El-Karama et TAJ n'ont pas pu remplacer, dans les temps impartis, les candidats dont les dossiers ont été rejetés en raison de leur situation vis-à-vis des impôts ou du service national. Concernant les dossiers de candidature rejetés, ils sont au nombre de six : deux FLN, un Sawt Echaâb, un dossier appartenant à Harakat El-Bina et deux listes indépendantes.

Le tribunal administratif et le Conseil d'Etat ont confirmé le rejet des dossiers après étude des recours introduits par les candidats, et ce avant que les trois partis politiques et la liste indépendante procèdent au remplacement des dossiers rejetés par d'autres dossiers de candidats pour pouvoir rester en lice. Il convient de noter que 9 sièges parlementaires sont prévus par la loi en faveur de la wilaya de Béjaïa, sans compter 3 suppléants.

Par ailleurs, pas moins de 221 dossiers de candidats aux législatives prochaines, dont 68 dossiers de candidats suppléants, ont été validés par l'Autorité nationale indépendante des élections de la wilaya de Béjaïa.

Pour rappel, la campagne électorale pour les élections législatives du 12 juin prochain a débuté jeudi dernier et devrait s'étaler sur trois semaines, selon les termes de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral qui stipule que «la campagne électorale est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin» et «s'achève trois jours avant la date du scrutin».

La même loi énonce également que «nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit», faire campagne, en dehors de la période prévue par la loi et que tout candidat aux élections «bénéficie d'un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés, en application de la législation et de la réglementation en vigueur».

N. Bensalem

A Annaba, les candidats préfèrent démarrer par une campagne «virtuelle»

ET C'EST PARTI ! La campagne électorale a débuté jeudi dernier à Annaba dans une ambiance sereine. Au total, 49 listes de candidatures aux élections législatives du 12 juin prochain entrent en compétition en vue de récolter des voix pour accéder à la prochaine Assemblée populaire nationale (APN). Sur les 49 listes, on compte 30 listes d'indépendants et 19 partis politiques à avoir été validés par l'ANIE (Autorité indépendante des élections), présidé à Annaba par Me Ali Braham. Tous les moyens matériels ont été mis à la disposition des candidats en lice pour les prochaines joutes électorales. Ainsi, 47 espaces médiatiques à travers les 12 communes de la wilaya d'Annaba, dont des salles et des places publiques pour l'animation des meetings de campagne électorale, sont déjà réquisitionnés. Mais pour l'instant, les candidats semblent privilégier une campagne électorale «plutôt virtuelle» sur les réseaux sociaux. Sur Facebook, plusieurs comptes et pages ont été ouverts par les candidats en lice pour les élections législatives en vue de sensibiliser les électeurs quant à leurs idées et programmes. Facebook est-il devenu une influence électorale ? Lors des dernières élections législatives de 2017, aucun candidat, sinon peu, n'avait utilisé les réseaux sociaux en vue de se faire élire. Deux faits saillants marquent les élections électorales du 12 juin prochain. Le premier est la tranche d'âge des candidats à Annaba, dont presque 60% ne dépassent pas les 40 ans, et le second est la suppression pure et simple de tout candidat ayant eu «des liens avec le milieu de l'argent sale», comme le stipule l'article 200 de l'ordonnance n° 21/01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral. L'article 200 alinéa 7 évoque que «le candidat ne doit pas être connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales». Encore un fait notable concernant ces élections législatives en cours de marche, aucun candidat, selon une déclaration à la presse de Me Braham, président de l'ANIE d'Annaba, «n'a été écarté des listes électorales pour ses opinions politiques ou son implication dans le Hirak». Lors d'une virée, hier, sur le Cours de la Révolution pour constater de visu l'ambiance populaire autour des listes d'affichage des candidats aux prochaines élections législatives, la surprise a été grande en constatant des critiques acerbes envers lesdits candidats, dont la plupart sont inconnus du grand public. «Je ne connais personne. Qui sont ces gens ? Encore une vague qui va s'enrichir sur le dos du peuple. Et puis, ils sont jeunes, ils ne sont pas faits pour la politique», ironise un homme âgé accompagné de son ami. Autour des tableaux d'affichage, on s'approche par petits groupes pour regarder les photos et lire des noms avec étonnement. Interrogés par le Jeune Indépendant, plusieurs groupes de ces personnes ont avoué : «On est pour le vote du 12 juin prochain. Il faut connaître ces candidats et la campagne électorale est faite pour cela. On attend qu'ils se manifestent dans une salle ou ici sur le cours de la Révolution, ou même sur Facebook.

Nabil Chaoui

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE À TIZI-OUZOU

137 affaires traitées durant les quatre premiers mois de 2021

DANS un communiqué parvenu à notre bureau, la sûreté de wilaya note que dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et le commerce illicite de produits stupéfiants, ses services compétents ont traité durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 137 affaires liées à la détention et trafic de drogue, et procédé à la saisie de 2217 grammes de Kif traité et 1004 comprimés psychotropes. Le document précise que cent individus impliqués dans ces affaires, ont été présentés par devant les instances judiciaires compétentes, pour le chef d'inculpation de détention de drogue et psychotropes à des fins de commercialisation dont 42 ont été mis en détention préventive, 07 placés sous contrôle judiciaire, 47 cités à comparaitre, et les 04 derniers ont bénéficié de la liberté provisoire. La sûreté de wilaya relève enfin que «dans le même sillage, les mêmes services ont pu arrêter 19 individus lesquels ont fait l'objet de recherches par les instances judiciaires en vertu de mandats d'arrêts, pour leur implication dans des affaires de vol, et de détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, dont un individu a cumulé, à lui seul, 06 mandats d'arrêt».

Saïd Tissegouine

TIPASA

Les marins disparu retrouvés sains et saufs au large de Damous

LES QUATRE marins disparus ont été retrouvés sains et saufs au large de Damous (Ouest de Tipasa) après de vastes opérations de recherche qui ont duré près de 48 heures, a-t-on appris auprès du Directeur local de la pêche et des Ressources Halieutiques Ahmed Tatbrit . Contacté par l'APS, M. Tatbrit a précisé que le bateau de pêche «Rais Djilali» a été retrouvé avec à son bord les quatre marins sains et saufs, à 52 mille marin au large des eaux territoriales de la côte de Damous. Les Gardes-Côtes de Cherchell ont procédé à l'évacuation des marins par hélicoptère, a encore précisé le même responsable. Pour rappel, le bateau «Rais Djilali» a disparu mercredi après 24 heures de navigation. Dès le signalement de la perte de contact avec ce bateau, les services des Gardes-Côtes ont été mobilisés pour lancer une vaste opération de recherche.

APS

ORAN

1 mort et 3 blessés dans un accident de la route à Marsa El Kebir

UN GRAVE accident de la route s'est produit, vendredi matin, au niveau de la RN02, sur la corniche oranaise, près du tunnel de Mers El Kebir, faisant un mort et trois blessés, selon un communiqué de direction locale de la protection civile. Un jeune homme, âgé de 25 ans, a trouvé la mort dans la collision de deux véhicules, précise-t-on de même source ajoutant que la dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital Madjber Tami, à Aïn El Turck. Les services de la protection civile font également état de trois blessés, âgés entre 25 et 58 ans. Ils ont été secourus puis transférés au service des urgences médicales et chirurgicales du CHU d'Oran.

S. N.

SELON L'AVOCAT ME BOUDJEMA GHECHIR :

«Le dossier de Khalida Toumi est vide»

Le dossier d'accusations portées contre l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, en détention provisoire depuis plus de dix-sept mois, est vide, a déclaré au Jeune Indépendant *son avocat Me Boudjema Ghechir.*



Pour Me Ghechir, l'ancienne ministre de la Culture, incarcérée par le magistrat conseiller de la Cour suprême depuis le 4 novembre 2019, fait l'objet d'»une détention illégale» depuis le 4 juillet dernier, après l'expiration du délai de huit mois prévu par l'article 125 du code de procédure pénale.

«Le magistrat instructeur agit en violation des dispositions du code de procédure pénale», a-t-il regretté, affirmant qu'»il aurait dû gérer et clôturer le dossier dans les délais prescrits». Me Ghechir relève également qu'»en cas d'impossibilité, pour des motifs sérieux, il serait dans l'obligation de libérer Mme Toumi et de recourir aux mesures alternatives prévues par le code de procédure pénale, notamment la mise sous contrôle judiciaire».

Mme Khalida Toumi est accusée d'»abus de fonction en accomplissant un acte en violation de la loi et des règlements», d'»attribution volontaire d'avantages injustifiés dans des marchés publics», de «dilapidation volontaire de deniers publics», toutes des accusations concernant l'organisation des manifestations «Alger, capitale de la culture arabe en 2007», le «Festival panafricain en 2009» et «Tlemcen, capitale de la culture islamique en 2011».

«Mme Toumi est poursuivie pour des délits et son affaire est toujours en phase d'instruction au niveau de la cinquième chambre du pôle financier et économique», a signalé son avocat, précisant que son dossier est vide de toute accusation touchant aux détournements, à la corruption, à l'enrichissement illicite et à l'octroi d'avantages au profit de parents ou de proches.

Selon Me Ghechir, les événements pour lesquels Khalida Toumi est poursuivie ont été gérés par des commissaires de festivals, et le ministre n'est qu'un membre, avec d'autres départements, au sein d'un comité national. Il a ajouté que le ministre, dans ce cas précis, «est chargé de désigner un commissaire du festival», qui est le principal responsable de l'événement. «Les faits reprochés concernent la gestion d'événements ayant un aspect spécifique, se déroulant sous l'égide et le parrainage du président de la République et relevant d'une méthode particulière de gestion et de gouvernance», a-t-il ajouté.

Me Ghechir a fait savoir que les irrégularités ont été enregistrées au niveau des institutions chargées de l'exécution des activités, qui étaient indépendantes et avaient leurs propres structures de contrôle. «C'est d'ailleurs ce qui est précisé dans leurs statuts et règlements».

Il a aussi déploré que sa cliente ait fait l'objet d'une grande campagne de rumeurs véhiculées par une certaine presse et par les réseaux sociaux, à commencer par l'affaire de la fameuse khaima géante, «qui n'apparaît même pas sur le dossier d'accusation». «Le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen est allé jusqu'à déclarer que Khalida Toumi n'a pu être auditionnée par le juge d'instruction en raison de sa présence à Paris. Alors qu'elle n'a pas quitté le pays pendant des années et qu'elle ne dispose même pas d'un passeport en cours de validité et n'a jamais été convoquée par la justice», a-t-il rapporté.

Notons que la défense de Mme Toumi avait adressé, en octobre dernier, une lettre ouverte au président de la République «en tant que premier magistrat du pays», dénonçant des «violations d'une extrême gravité», une «détention illégale» qui dépasse largement le délai prévu par le code de procédure pénale, et l'exhortant de lui permettre de recouvrer son «droit à la liberté».

Mohamed Mecelti

PLAN ORSEC À MÉDÉA

Mise en place de la commission de recensement des points sensibles

DANS le cadre de l'application des dispositions du décret exécutif n°59-19 relatif aux modalités d'organisation et den gestion des secours, une réunion a eu lieu, jeudi, au siège de la wilaya, sous la présidence du secrétaire général de wilaya à l'effet de redynamiser les plans d'organisation et de gestion des secours.

A l'issue de la réunion, il a été procédé à l'installation de 2 commissions, l'une chargée de la préparation du plan Orsec (organisation des secours) en cas de survenue d'une catastrophe, l'autre de recenser les points sensibles à travers le territoire de la wilaya et de déterminer les indicateurs permettant une identification précise des points sensibles, selon le communiqué émis par la wilaya.

Faisant partie de la commission chargée de la préparation du plan Orsec qui est composée de la protection civile, de la commission de sécurité et des différentes directions de l'exécutif, le directeur de la protection civile, le commandant Mohamed Chahb El Aïn a fait un exposé sur les plans d'organisation des secours aux différents échelons, au niveau de la wilaya et au niveau de la commune et sur les points sensibles. Il rappellera que le relief contrasté de la wilaya, sa densité démographique, le nombre de sites à caractère économique et industriel, des caractéristiques qui constituent des facteurs de risque, à savoir: risques d'ordre naturel et risques d'ordre technologique, sanitaire, s'ajoutant aux autres risques permanents liés à la dynamique sociale et économique...

L'on indique que les plans de secours sont élaborés et actualisés d'une manière périodiques pour faire face aux évolutions économiques, industrielles et sociales d'un pays ou d'une région pour faire aux nouvelles situations, comme celle créée par la dernière catastrophe qui a secoué la région de Béni-Slimane.

«Le plan Orsec permet de faire face aux conséquences de tout type d'événement exceptionnel, qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle ou industrielle, ou d'une crise sanitaire, comme cela a déjà été le cas au cours de ces dernières décennies lors du séisme d'El Asnam en 1982 qui a causé plus de 80 % de destruction dans la région, les incendies de forêts en 1983 qui ont causé la perte de plus de 130.000 ha de forêt, les inondations de Bab El Oued et Ghardaia, le crash d'avion en 2018, les explosions enregistrées dans les raffineries de pétrole, etc».

En outre, il est recensé des points noirs dus à l'accumulation des neiges qui ne doivent pas seulement être pris en charge dans le cadre du plan de viabilité hivernale mais de s'incruster dans «le dispositif de vigilance qui couvre toutes les communes et qui est représenté au niveau des différents échelons de l'administration locale pour informer les populations et aider les personnes en situation précaire ou en détresse».

Ainsi, toute gestion de crise a pour rôle essentiel de «réduire la gravité de l'événement quand il se produit, en mettant en branle les mesures de protection déjà étudiées et pré-déployées à l'avance».

Nabil B.

AGRESSION D'ENSEIGNANTES À BORDJ BADJI-MOKHTAR

Neuf suspects arrêtés

Neuf individus suspectés d'être impliqués dans la violente agression contre des enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar ont été arrêtés suite aux enquêtes de la police judiciaire, a annoncé jeudi le parquet général de la Cour d'Adrar.





Leur arrestation intervient à la suite d'une agression dont ont été victimes neuf enseignantes du primaire, dans leur logement de fonction collectif, a affirmé dans un point de presse le premier procureur général adjoint de la Cour d'Adrar, Mahmoud Bouleksibat.

Les enseignantes ont été victimes d'une violente agression physique leur ayant causé des blessures, ainsi que d'une agression sexuelle sur l'une d'entre elles, en plus du vol de leurs biens (téléphones portables et sommes argent), a-t-il précisé.

Les victimes ont été terrorisées et ont subi un choc psychologique de la part de leurs agresseurs qui ont utilisé des armes blanches, a ajouté la même source.

Aussitôt alerté de l'agression, le parquet de la République du tribunal de Bordj Badji-Mokhtar a ordonné aux services de Police judiciaire l'ouverture d'une enquête et l'arrestation de ses auteurs dans les plus brefs délais.

Les enquêtes qui ont été déclenchées arrestations ont permis jusqu'ici l'arrestation de neuf suspects, dont quatre ont clairement avoué leur implication dans cet acte criminel, et de récupérer une partie des objets volés, a précisé M. Bouleksibat.

Les mis en cause ont été présentés jeudi devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Badji-Mokhtar, a-t-il souligné, avant d'ajouter que l'opinion publique sera tenue informée de tous les développements de cette affaire.

Des personnels du secteur de l'Education et des membres de la société civile ont observé mercredi un sit-in devant le siège de la wilaya d'Adrar pour exprimer leur colère et leur condamnation de cette agression.

Pour rappel, dix institutrices d'une école primaire de Bordj Badji Mokhtar ont été agressées dans leur logement de fonction par une bande de malfaiteurs, vers deux heures du matin dans la nuit du 17 au 18 mai 2021 avait indiqué mardi la direction de l'Education de la wilaya.

Ces criminels munis d'armes blanches sont restés sur les lieux jusqu'à plus d'une heure avant de voler de l'argent et des objets personnels appartenant aux victimes dont des téléphones portables, puis prendre la fuite.

Les enseignantes ont été admises à l'hôpital et placées sous observation médicale, suite à l'agression physique à l'arme blanche qu'elles ont subie.

Ces enseignantes occupaient un logement collectif dans un établissement de l'Education nationale sans surveillance, ce qui a rendu l'accès facile aux intrus .

Dans des réactions simultanées, le président de la commune de Bordj Badji mokhtar ainsi que l'union nationale de la femme algérienne (UNFA) ont exprimé leur indignation et demande que justice soit rendue aux dix enseignantes. À son tour, le syndicat national des travailleurs de l'éducation «SATE» a publié un communiqué appelant les enseignants de Bordj Badji Mokhtar à se mobiliser en faveur de leurs collègues agressées et suppliciées.

Le syndicat a appelé les enseignants en fonction dans cette localité de l'extrême-sud algérien à une grève des cours, à quitter les lieux et à boycotter l'encadrement des tous les examens jusqu'à ce que la lumière soit faite sur cette sinistre affaire. Et que ses auteurs soient arrêtés et «jetés en prison».

Plus tôt ce mardi, le coordinateur du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, écrivait sur Facebook : «Des enseignantes agressées et violées à Bordj-Badji-Mokhtar dans leurs logements de fonction, deux d'entre elles ont été poignardées et se trouvent à l'hôpital», avant de lancer un appel «aux autorités locales et la direction de l'éducation afin de protéger les jeunes enseignantes qui se sont déplacées au fin fond de l'Algérie pour enseigner et accomplir ce travail si noble».

Cette agression «lâche et inhumaine» est la quatrième du genre ayant le nouveau lycée n°10 où logeaient les enseignantes.

Mohamed Mecelti

BACCALAURÉAT 2021

Début du processus d'élaboration des sujets

A L'HEURE où les élèves attaquent leurs dernières semaines de cours et se lancent dans le marathon des révisions pour l'examen du baccalauréat, le processus d'élaboration des sujets, dont les règles strictes visent à garantir la confidentialité des sujets jusqu'au jour J, vient d'être lancé.

L'opération d'élaboration des sujets du Baccalauréat session 2021 a débuté mercredi après-midi, après la mise en quarantaine du staff en charge de cette mission pour une durée de 38 jours, dans le respect «des mesures sécuritaires et sanitaires strictes».

Une opération qui intervient tardivement cette année par rapport aux années précédentes où elle se faisait entre les mois d'octobre et novembre, et ce pour des raisons liées à la propagation du coronavirus.

En visite à l'Office national des examens et concours (ONEC) à Kouba, dans le cadre de la préparation des sujets du Bac-session 2021, le ministre a indiqué que le staff en charge de l'élaboration et du tirage des sujets, composé d'inspecteurs de l'Education nationale et de fonctionnaires de l'Onec entrerait en quarantaine pour une durée de 38 jours, qualifiant sa présence à cet «événement d'envergure» de signe de considération «des efforts à fournir par ce staff».

Il s'agit, a-t-il précisé, d'une opération «importante et très sensible», notamment dans cette conjoncture exceptionnelle imposée par la situation sanitaire, considérant cette démarche de»sacrifice fait au service de l'école algérienne et aux candidats à ces épreuves nationales», c'est également»un devoir national garant de la crédibilité des examens».

La crédibilité de ces examens fait l'objet justement «d'un intérêt particulier de la part des autorités publiques», a rappelé M. Ouadjaout, assurant que «ces préparatifs sont le fruit d'efforts énormes consentis depuis le début de l'année scolaire».

Le ministre a saisi l'occasion pour rassurer les élèves candidats au Bac ainsi que leurs parents quant aux sujets des examens qui se limiteront aux cours dispensés en présentiel, faisant part également des consignes sanitaires et préventives mises en place pour préserver la santé des candidats et celle des encadreurs de cette opération.

«L'Etat a mis en place tous les dispositifs nécessaires au bon déroulement des préparatifs et des examens dans un climat favorable», a-t-il conclu. Il faut noter que, les sujets élaborés ne seront pas nécessairement utilisés cette année, car destinés essentiellement à l'enrichissement de la banque de données.

Lynda Louifi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le professeur Khiati lauréat de la médaille du mérite

LE PROFESSEUR Mostéfa Khiatide l'université d'Alger 1 a reçu ce jeudi la médaille du mérite du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifiques (MERS) pour l'année 2021. La remise de la médaille a eu lieu au cours d'une cérémonie organisée à la faculté de médecine d'Alger en présence de plusieurs ministres, des recteurs des universités, des directeurs de centres de recherche, de professeurs et d'étudiants. Collaborateur avec le MESRS, le professeur Khiati est Professeur de médecine, depuis 1991. Il a publié une centaine d'ouvrages ouvrages et un grand nombre de contributions à caractère scientifiques. Plusieurs prix nationaux et internationaux, lui ont été décernés. Le Pr Khiati est, de plus, président du Conseil national d'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique (CNERDT), président fondateur de la Fondation pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, membre de l'Académie des sciences du monde musulman et membre du Comité International de Bioéthique de l'UNESCO. En outre, il a participé à de nombreuses activités, aussi bien scientifiques qu'associatives. Cette médaille récompenses les ouvres et les actions des lauréats que ce soit pendant l'année académique ou durant leurs carrières. M. B.

SEMAINE SCIENTIFIQUE NATIONALE 2021

Huawei participe et sponsorise la communauté universitaire

HUAWEI est fière de sa participation à la «Semaine scientifique nationale 2021», qui s'est tenue du 17 au 20 mai 2021 derniers à la faculté de médecine – université d'Alger 1, en tant que sponsor de l'évènement. Ainsi, Huawei Algérie a mis en place un stand offrant à la communauté universitaire l'occasion de voir de près les équipements et les dernières technologies de l'entreprise dans le domaine des TIC. En sa qualité de sponsor, Huawei, leader du marché algérien des équipements et solutions TIC, a participé à cet évènement important avec un stand de 40 m². Lors de son passage au stand de Huawei, Monsieur le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Abdelbaki Benziane a suivi les présentations des programmes de Huawei Algérie destinés aux étudiants et aux et aux jeunes talents. A propos de la collaboration et le partenariat entre Huawei et le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Ainsi, Mr. le Ministre a indiqué qu'il souhaite que le programme Huawei ICT Académie durera dans le temps et ce, selon lui, rien que pour l'intérêt des étudiants Algériens. Huawei acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, a présenté, ses dernières technologies et solutions avec des démonstrations, destinées aux entreprises et aux acteurs de la communauté universitaire. A travers cette participation, Huawei Algérie réitère son engament dans la promotion de la recherche scientifique et technologique, la valorisation de la ressource humaine locale à travers notamment les différents programmes destinés aux jeunes talents, étudiants et formateurs.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:30	12:26	16:17	19:40	21:15
CONSTANTINE	03:37	12:31	16:20	19:43	21:17
ALGER	03:50	12:45	16:35	19:59	21:33
OUARGLA	04:02	12:36	16:17	19:38	21:04
CHLEF	03:59	12:52	16:41	20:04	21:37
MOSTAGANEM	04:06	12:57	16:46	20:08	21:41
ORAN	04:10	13:00	16:48	20:11	21:43

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6997 – SAMEDI 22 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	16°
Oran	32°	17°
Constantine	36°	17°
Ouargla	36°	19°

MATCH RETOUR ES TUNIS - CR BELOUIZDAD DE LA LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Le Chabab cool et concentré





Le Chabab Riadi Belouizdad, l'illustre club du quartier mythique de Belcourt, est à un doigt d'une performance inédite, à caractère historique, sur la scène du football professionnel africain. Son rival du jour, le club de l'Espérance de Tunis (EST), un des cadors de la Ligue des Champions de la CAF, et qui domine outrageusement le championnat de l'élite en Tunisie, est, lui, à deux doigts de boire le calice jusqu'à la lie. Une élimination après un nul ou une défaite est en effet possible, elle est même probable, aujourd'hui, à Tunis, au coquet stade olympique de Rades dans la banlieue Sud de la capitale tunisienne.

Premier facteur défavorable pour le géant du football tunisien, la pression. Et elle est énorme sur les épaules d'une équipe qui a un handicap de deux buts à remonter. De même que l'obligation stricte d'en marquer au moins un autre, tout en s'évertuant à garder sa cage vierge ; ou bien, dans le meilleur des cas possible, obtenir l'écart de but nécessaire à la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Comment déstabiliser alors le bloc-équipe du CRB construit en un temps record par le technicien serbe Zoran Manojlovic, qui plus est connait bien le football africain en général et le foot tunisien en particulier ? La pression est d'autant plus forte sur les joueurs de l'EST et de leur entraineur Mouine Chaâbni que le club centenaire tunisois est notamment le vainqueur des deux dernières versions de la Ligue des champions CAF qu'il a gagnée quatre fois au total depuis 2011.

Indéniablement, c'est l'EST qui a un titre africain à défendre, un prestige continental à sauvegarder et un orgueil national à soigner, malgré son 31ème titre de champion de Tunisie acquis mercredi dernier, et qui pourrait n'être qu'un lot de consolation ce soir au stade de Rades !

L'Espérance sportive de Tunis est indéniablement un club prestigieux, qui se trouve à la septième place du classement des meilleurs clubs africains du XXe siècle dressé par l'IFFHS. Elle est aussi désignée par la CAF comme le cinquième club africain du XXe siècle, en 2000, et prend la tête du classement africain des clubs en 2018. Les dirigeants du club, à leur tête le président de l'EST Hamdi Meddeb, le richissime homme d'affaires tunisois, patron du groupe Délice, leader de l'industrie laitière en Tunisie, en seraient conscients. Eux qui ont doté leur club fétiche d'un budget de 18 millions d'euros en 2021, presque quatre fois et demi supérieur à celui du CRB sur le même exercice ! Justement, pour évacuer en partie la grosse pression sur l'équipe, décision à été donc prise d'isoler l'équipe en décrétant le huis-clos intégral pour les deux derniers entrainements des joueurs avant la confrontation décisive avec l'équipe jeune et décontractée du CRB.

LE CRB À 90 MINUTES DU CARRÉ D'AS

S'agissant du Chabab, l'équipe est bien évidemment en ballotage favorable sur le plan comptable, mais aussi du point de vue psychologique. Elle n'a pas la pression sur la tête car elle n'a rien à perdre, mais bien entendu tout à gagner. A savoir, accéder, pour la première fois dans l'histoire d'un club qui a l'âge de l'Indépendance de l'Algérie (créé le 15 juillet 1962), au stade des demies-finale de la Ligue des champions d'Afrique. Ce qui serait déjà une performance digne de ce nom.

Les jeunes joueurs du CRB le savent, eux qui sont conscients qu'un avenir plus radieux du Club est sous leurs pieds et à l'issue de 90 ou de 120 minutes de jeu. L'enjeu est de taille mais pas fatidique pour des garçons qui se sont montrés depuis le départ d'Alger jeudi matin, cools, enthousiastes et manifestement heureux d'être ensemble à la veille d'un rendez-vous historique pour le Club à bien des égards. De l'aéroport Houari Boumediene jusqu'à leur première séance d'entrainement dans l'un des terrains annexes du Stade de Rades, joueurs et staff dirigeant se sont révélés raisonnablement confiants et optimistes, mais entièrement concentrés sur l'objectif à atteindre : assurer la qualification. Pour atteindre ce but, la direction du club et l'encadrement technique ont fait le choix fort judicieux de mettre l'équipe et l'ensemble de la délégation algérienne d'un peu plus de quatre-vingt personnes, à l'abri de toute forme de pression, en choisissant les deux vrais havres de paix que sont les résidences touristiques Oceana et le Royal Hôtel, deux écrins d'architecture dans deux oasis de verdure à proximité de la mer à Hammamet, à environ 70 kilomètres de Tunis. Ici, pour reprendre la célèbre formule baudelairienne de «L'invitation au voyage», «tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté».

Sur le pur plan du jeu, le coach madré du CRB Zoran Manojlovic et son adjoint tunisien Karim Sbaï, lui-même ancien technicien de l'EST et du staff technique de l'équipe nationale tunisienne, connaissent bien l'Equipe de l'Espérance et son jeu stéréotypé, et donc prévisible. En outre, Manojlovic a en quelque sorte une revanche à prendre contre le mauvais sort et contre… l'Espérance de Tunis qui lui a barré la voie d'un probable succès final en 2018. Grâce, rappelons-le, à la complicité active ou involontaire d'un arbitre zambien qui lui avait refusé un but net au moment où son équipe de l'armée angolaise, le Primero Agosto, était menée 3 à 2, alors qu'elle avait remporté le match aller par un but à zéro !

L'EST est par bien d'autres aspects une vieille connaissance pour le CRB, dont les managers et les techniciens n'ignorent pas d'ailleurs l'histoire des liens avec le doyen et le leader inamovible du football tunisien. L'histoire intime avec l'Espérance a commencé avec le merveilleux footballeur oranais de l'USMO et du Havre Athletic Club (HAC), Habib Draoua, par ailleurs joueur et entraineur de l'EST de 1959 à 1961, DTN de la sélection tunisienne, et d'autre part un des dirigeants principaux de la glorieuse équipe du FLN combattant durant la guerre de Libération algérienne. Et depuis le fantastique Abdelaziz Bentifour, star de l'OGC Nice, l'AS Monaco, l'Equipe du FLN et l'USMAlger, et qui a joué a l'EST de 1944 à 1946, de nombreux joueurs algériens sont passés par l'écurie professionnelle de l'Espérance. Actuellement cinq joueurs algériens font partie de l'effectif de l'EST, dont deux titulaires réguliers considérés comme indispensables à l'équilibre technico-tactique de l'équipe historique de Bab Essouika à Tunis.

Face donc à un Zoran Manojlovic zen plus que jamais et relativement confiant, mais qui a une idée précise sur la manière de faire déjouer l'équipe de l'EST en faisant jouer sa propre équipe avec la tête froide, le poids de la responsabilité est gigantesque sur les épaules de son adversaire Mouine Chaâbni, trois fois champion de Tunisie et deux fois champions d'Afrique à la barre technique du club.

Réaliserait-il l'exploit d'un triplé qui passerait par l'éventuelle élimination du CRB qui est en meilleurs posture que l'EST ? Si l'on en croit un sondage récent publié par un site spécialisé tunisois Kawardji, la réponse est franchement non ! A la question «l'Espérance sportive de Tunis pourra-t-elle remonter son retard face au CRB ?», 60,7 % ont donc répondu non !

Réponse réelle et finale, samedi, en début de soirée.

De notre envoyé spécial à Tunis Nadji Azzouz